ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU NORD QUÉBÉCOIS (CSQ)
ᑯᐯᒃ ᑕᕐᕋᒐᓂᒥᐅᑦ ᐱᓇᓱᑦᑎᑦ ᑲᑐᑦᔨᕐᑲᑎᒋᓐᓂᖓ
ASSOCIATION OF EMPLOYEES OF NORTHERN QUEBEC
ᑳ ᒫᒧᐱᒡ ᐋᐱᑎᓲᓯᐅᒡ ᐊᑎᒫᐱᓯᒡ ᑯᐯᒃ

Comité exécutif, Procès-verbal 1011CEPV-06

Réunion téléphonique du 10 février 2011

Présences :

Patrick D'Astous	Président
Larry Imbeault	Vice-président
Georges Mensink	Secrétaire
Alain Lajoie	Trésorier
François Beauchemin	Directeur de secteur – Enseignants CSK
Tarek Khazen	Directeur de secteur – Enseignants CSC
David Chalmers	Directeur de secteur – Soutien CSK
Jeannie McKee	Directrice de secteur – Soutien CSC
Liza Wapachee	Directrice de secteur – CPE

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Georges Mensink présente le point.

Proposition 1

Il est proposé par Georges Mensink et appuyé par Tarek Khazen

Que L'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Ordre du jour

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée
3. Résultats des votes du secteur Enseignants CSK
4. Plan d'action de la négociation E4
5. Fonds de grève
   5.1 Budget

6. Demande en vertu de la Politique de défense des droits des membres représentés par l'Association
7. Prochaine rencontre
8. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Nomination du Président et du Secrétaire d'assemblée

Proposition 2

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par David Chalmers

QUE soient nommés Patrick D'Astous Président d'assemblée et Georges Mensink Secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Résultats des votes du secteur Enseignants CSK

François Beauchemin présente le point.

Proposition 3

Il est proposé par François Beauchemin et appuyé par Patrick D'Astous

QUE Le Comité exécutif reçoit les résultats du vote du 8 février 2011 : le taux de participation du secteur a été de 96%, l'offre finale patronale a été rejetée par 88% des membres qui ont voté et 85% d'entre eux ont voté pour des moyens de pression plus lourds pouvant aller jusqu'à la grève illimitée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Plan d'action de la négociation E4

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 4

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par David Chalmers

QUE Le Comité exécutif adopte le Plan d'action, de mobilisation et de communication de l'Association.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Fonds de grève

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 5

CONSIDÉRANT l'échec des négociations quant au renouvellement de la dernière convention collective des enseignants(e)s de la Commission scolaire Kativik ;

CONSIDÉRANT le Plan d'action adopté par l'Association afin de faire passer un message à la Commission scolaire Kativik;

CONSIDÉRANT le mandat de grève obtenu de la part de ses membres;

CONSIDÉRANT que l'Association désire se munir d'un fonds de grève afin de compenser ses membres qui participeront aux activités de pression pendant la grève et selon la politique qui sera éventuellement adoptée à cet effet;

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Alain Lajoie

QU' Un fonds de grève soit créé afin de compenser les membres qui participeront aux activités syndicales telles que requis et selon les modalités à être établies dans une politique à être adopté à cet effet;

QUE Le fonds de grève soit constitué d'une somme de cent mille dollars (100 000$) au total;

QU' Une somme de cinquante mille dollars (50 000$) ou plus soit transférée du compte courant de l'Association à ce nouveau fonds de grève;

QU' Une somme maximale de cinquante mille dollars (50 000$) soit empruntée au Fonds de défense des droits des membres de l'Association et déposée dans ce nouveau fonds de grève et que ce montant représente un maximum de 50% des liquidités du FDDM;

QUE La Politique de compensation des membres de l'Association pour activités syndicales durant la grève soit adoptée afin de prévoir les conditions et modalités d'une compensation aux membres qui participeront activement aux activités syndicales tel que requis par l'Association.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 6

Patrick D'Astous présente le point.

CONSIDÉRANT le résultat des négociations avec la Commission scolaire Kativik;

CONSIDÉRANT le vote de grève obtenu par l'Association;

CONSIDÉRANT la création du fonds de grève de l'Association;

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Larry Imbeault

QUE La politique suivante soit adoptée.

POLITIQUE DE COMPENSATION DES MEMBRES DE L'AENQ POUR ACTIVITÉS SYNDICALES DURANT LA GRÈVE

1- PRINCIPES GÉNÉRAUX

La présente politique a pour but de compenser ses membres qui participent activement, durant la grève aux activités syndicales tel que requis par l'Association;

2-CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Afin d'être admissible à une compensation par l'AENQ, l'enseignant(e) doit remplir les deux (2) conditions suivantes :

a) être membre en règle de l'Association;
b) participer activement à toutes[1] les activités de mobilisation telles que requises par l'Association.

3-COMPENSATION

L'AENQ compensera les membres à hauteur d'une (1) journée de traitement (montant non imposable) pour chaque tranche de trois (3) journées de mobilisation.

---

[1] L'obligation de participer à toutes les activités de mobilisation pourra être évaluée par l'Association, à sa discrétion, advenant une situation où le membre est dans l'impossibilité d'y participer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.1. Budget

Alain Lajoie présente le point.

Proposition 7

Il est proposé par Alain Lajoie et appuyé par Patrick D'Astous

QUE Le montant dans le budget 2010-2011 pour les négociations soit augmenté à 70 000$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Demande en vertu de la Politique de défense des droits des membres représentés par l'Association

Patrick D'Astous présente le point.

Proposition 8

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Tarek Khazen

QUE Le Comité exécutif accepte la demande d'un membre faite en vertu de la Politique de défense des droits des membres représentés par l'Association.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Prochaine réunion

Proposition 9

Il est proposé par Patrick D'Astous et appuyé par Larry Imbeault

QUE La prochaine réunion aura lieu le 8 mars 2011 par téléconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Levée de l'assemblée

Proposition 10

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par François Beauchemin

QUE La réunion du Comité exécutif soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ